

le 7 septembre; l'un de ses rapports, paraît avoir été expédié au département le 9 septembre, mais il est établi que tous ses rapports au sujet de ses enquêtes étaient terminés et partis pour Ottawa avant le 11 septembre. Je puis de plus nous faire observer que la date du 2 septembre, qu'il mentionne, précède de quatre jours l'ouverture de ses enquêtes à Petit-Bras-d'Or.

Voici la réponse de M. Duchemin:

Sydney (N.-E.), 21 juin 1913.

Cher monsieur,—En réponse à votre lettre du 17 courant, permettez-moi de vous fournir les renseignements détaillés que demande l'auditeur général, comme suit:

2 septembre 1912.—J'ai fait le voyage de Sydney à Sydney-Mines, j'ai eu une entrevue avec M. McCormick et j'ai préparé le bordereau des causes; j'ai de plus examiné les accusations proférées par les gens de l'endroit, fixé les lieux où se tiendraient les enquêtes et pris mes mesures afin de faire assigner les témoins, etc. J'ai aussi notifié des subpoenas, avis, etc., et j'ai communiqué par lettres avec les plaignants de Sydney relativement aux enquêtes qui devaient avoir lieu à Petit-Bras-d'Or, à Grand-Bras-d'Or et à New-Campbellton; j'ai également tenu une séance à Sydney-Nord relativement à la plainte portée contre J. J. McDonald.

4 septembre 1912.—Nouvelle conférence avec M. McCormick, à Sydney-Mines et avec M. McDonald, à Sydney-Nord, relativement à l'enquête, qui devait avoir lieu à Petit-Bras-d'Or; séance à Sydney-Nord, re enquête contre J. J. McDonald.

5 septembre 1912.—Voyage de Sydney à Sydney-Mines, pour entendre les témoignages dans des accusations contre Day, Arseneau et Dunlop. De retour à Sydney, notification de nouveaux subpoenas pour les enquêtes de Grand-Bras-d'Or.

6 et 7 septembre 1912.—Voyage de Sydney à Sydney-Mines et à Grand-Bras-d'Or; séances pour entendre les témoignages, l'après-midi et le soir du 10 septembre, à Grand-Bras-d'Or; retour à Sydney, le 7; examen des dépositions et préparation partielle des rapports.

9 septembre 1912.—Reprise de l'enquête dans affaire Arseneau, à Sydney-Nord. Autre séance de l'enquête contre J. J. McDonald.

Que l'on veuille bien se rendre compte que je n'ai jamais mentionné ces enquêtes contre Day, Arseneau et McDonald; je ne suis pas du tout au courant de ces comptes, et je ne m'en suis jamais plaint.

11, 12 et 13 septembre 1912.—Revue des dépositions, appréciation des témoignages, préparation et rédaction des rapports dans les affaires Arseneau, Dunlop, Day, Rod. McLeod, D. J. Morrison, Rod. McDonald, Rod. Bain et George Livingstone; examen des témoignages dans l'affaire J. J. McDonald; reprise à Sydney-Nord de l'enquête ajournée dans l'affaire McDonald, et comparaison du prévenu; notification de subpoenas à l'adresse de témoins absents, à la demande du défendeur; nouvel ajournement, et discussion de l'affaire McCurdy avec M. McCormick, qui fut réglée, lettres aux plaignants dans diverses circonscriptions électorales afin de clore incessamment toutes les enquêtes ordonnées par le département des Douanes; conférence avec M. Douglas et notification d'assignations dans les enquêtes contre McAulay, McDonald et

Peach. Voilà tous les détails que je suis en état de me rappeler, plus d'un an après l'époque où ces enquêtes ont été tenues.

Je puis ajouter que M. McKenzie a commis d'étranges erreurs au cours du débat que vous mentionnez. Il affirme, par exemple, que j'aurais produit six réclamations distinctes relativement à ces enquêtes. L'auditeur général se rendra compte évidemment que cette affirmation est inexacte. Je n'ai envoyé que deux comptes au département, pour huit jours de travail en tout, un compte à votre département pour six jours et un autre à un autre département pour deux jours de travail.

M. McKenzie a également affirmé que les six enquêtes dont il a parlé ont toutes été tenues le même après-midi à Petit-Bras-d'Or, quand effectivement elles ont eu lieu à des endroits différents, c'est-à-dire à Grand-Bras-d'Or, à Sydney-Mines et à Sydney-nord, à des dates différentes.

De plus, M. McKenzie suppose que le seul travail qui incombe à un commissaire-enquêteur consiste à siéger pour entendre les dépositions, quand ce travail ne constitue qu'une partie—et dans la majorité des cas une très faible partie—du temps qu'il est obligé de consacrer à ses fonctions. Pour ne citer qu'un exemple, vous voudrez bien remarquer que l'enquête qui a eu lieu à Grand-Bras-d'Or, a exigé une journée entière pour constituer le dossier, me procurer les noms des témoins, me rendre compte de la nature des témoignages qu'ils étaient disposés à rendre, décider à qui il fallait envoyer des assignations, fixer l'endroit où devait se tenir l'enquête, etc. En outre de tous ces préliminaires, il y avait l'envoi des avis, la notification des subpoenas, les ordres à donner aux huissiers qui étaient chargés de leur signification, etc. Il a de plus laissé de côté la chose qui réclame le plus de temps relativement à ces enquêtes, je veux dire les voyages qu'elles entraînent. Le voyage de Sydney à Grand-Bras-d'Or, la tenue d'une enquête à cet endroit, après avoir entendu les témoignages, puis le retour à Sydney, exigent une journée et demie ainsi qu'une séance du soir pour entendre les témoins.

De plus, M. McKenzie a donné à entendre que mes comptes se répètent et que j'ai réclamé la valeur de mon temps à plusieurs départements en même temps. Les affirmations qu'il a faites à ce sujet sont également incorrectes.

Voici la méthode que j'ai suivie. J'ai tenu strictement compte du temps que j'ai consacré à mes fonctions de commissaire chaque mois. A la fin de chaque mois, j'ai fait l'addition du nombre de jours que j'avais consacrés au service de l'Etat. J'ai établi le plus exactement que je pouvais de quelle façon il fallait répartir le temps que j'avais ainsi consacré à ces enquêtes, entre les divers départements.

Pour nombre de raisons, il m'a été difficile de faire cette répartition avec une exactitude absolue, à l'endroit des différents départements auxquels j'ai consacré mes services. J'ai pu, toutefois, déterminer assez aisément le nombre précis de jours que j'ai affectés à la tenue de ces enquêtes, et je n'ai jamais, en aucuns cas, réclamé au Gouvernement ni plus ni moins de temps que je n'en ai consacré réellement à son service. Parfois, j'ai réclamé une partie de la journée à un département et l'autre partie à un autre. Afin de déterminer la proportion de chaque journée que j'ai consacrée à un département en particulier, j'ai pris en considération le nombre des enquêtes que j'ai dû faire pour les